



## Violence contre laquelle je ne peux pas me défendre: que faire ?

-----  
Par Charlotte54321

bonsoir,

j'ai 23 ans, je suis retournée chez ma "mère" le 21/06/2025. je vivais seule à Paris depuis 5 ans. mon bail est arrivé à terme (sinon renouvelé chaque année, là le propriétaire allait engager des travaux), je n'arrivais plus à trouver de travail stable ou plutôt à effectuer suffisamment d'heures (cours particuliers, garde d'enfants, restauration)... donc, je suis allée 10 jours chez un ami, avant de me résoudre à l'appeler, elle.

(précision sur ma situation: j'ai arrêté mes études et fait de petits boulots quand j'ai découvert d'autres choses et fais des rencontres..., or mon projet nécessite que je fasse une école privée, donc besoin d'économiser. tout est budgété. ce serait pas un problème si je trouvais du temps plein, plutôt rapide, mais en temps partiel cela mettrait des années.. c'est pénible de gâcher sa vie dans le vent. depuis juin, j'ai pu bosser dans un hôtel à la réception, et ai sauvé 1200. c'est peu, mais déjà ça. en septembre prochain je compte faire une formation en alternance -métier d'art- pour avoir un métier, donc exercer à temps plein, et faire de belles choses en attendant. je suis suivie par la mission locale, qui m'a déjà proposé une formation en attendant (hôtellerie, où je travaille) pour augmenter mes chances de travailler à temps plein, aussi. ça va le faire au niveau pratique-matériel!)

là où je m'inquiète: je ne peux pas me défendre face à la situation qui suit.

le compagnon de ma "mère" est un débile profond. à deux, ils sont particulièrement agressifs et invivables. j'écris pour ça.

des exemples: pendant mon absence, ils ont enlevé la clef de la chambre où je dors (ma mère entre sans frapper, fouille dans mes affaires: des tiroirs au linge en passant par sous l'oreiller); elle a jeté de très belles chaussures en denim auxquelles je tenais (valeur sentimentale, mais rien que leur prix.. + de 200?, même si je n'ai pas payé); lui, m'insulte et me menace ("si tu étais ma fille, je t'aurais fait la tête au carré", "je vais l'emplafonner", "tu fermes ta gueule", "ça va très mal se passer"); il hausse le ton pour m'intimider, me fait "chhh" comme à un chien; force l'interaction alors que je l'évite et que je lui ai dit clairement que je ne voulais pas interagir avec lui; il m'a sciemment postillonné au visage (en faisant "bfff", comme un sale porc) alors que je lui demandai de s'éloigner de moi (il se place à 2 cm de mon visage pour me parler, car il sait que je suis pudique/je suis mal à l'aise quand on me touche, sauf si j'aime la personne), ensuite il m'a dit que j'étais hystérique alors que je lui demandais simplement de s'éloigner de mon visage; il me surveille quand je cuisine/mange/..existe; il a déjà ouvert la porte des toilettes alors que j'y étais (soi-disant, il n'a pas fait exprès, "j'avais qu'à fermer", ne s'est pas excusé); même sans me parler directement, il m'attaque constamment avec des sous-entendus; il y a même un moment où il m'envoyait des textos de recherche d'emploi pour m'emmerder (alors que je bosse à l'hôtel depuis début juillet, j'ai trouvé au bout d'1 semaine. certes, je fais très peu d'heures en ce moment, car basse saison..) alors que je ne répondais pas, que je lui ai dit en face d'arrêter, il a continué. j'ai bloqué son numéro; dès qu'il me parle, je tremble. j'ai peur de sa bêtise, il n'entend rien, et elle cautionne ça; elle, elle est folle: comme je ne suis pas enchantée d'être ici (ce n'est pas Paris.. ou même d'autres campagnes qui sont très belles), je fais la gueule, aussi elle me dit en dépression (je vois une psychologue chaque semaine pour parler à un être humain, me décharger de leur merde à eux, je ne suis pas en dépression, juste sous-stimulée par eux/cet endroit très laid/le peu d'activités à faire), et pour tout ce que je fais, elle veut que ce soit pathologique. pour discréditer d'office ce que je pourrais dire, bien sûr. elle me harcèle pour que je prenne des médicaments, une amie à elle s'y est mise également (m'envoyait des textos merdiques). mais tant que je ne me soumettrai pas à sa volonté, comme pour le reste, elle continuera. je me suis enfermée une demi-journée il y a une semaine, pour pas interagir, elle m'a hurlé qu'elle allait appeler les urgences psychiatriques... bref. pour info, je fais son ménage: aspi, vitres, linge, la cuisine sauf le week-end. je prends le bus dès que je peux pour ne pas lui coûter en essence. je ne suis pas non plus en dépression, j'aime la vie, j'ai plein de passions, je vois des gens et je leur parle (des jeunes dans le même programme que moi à la mission locale, par ex), même étant introvertie. tous les deux me hurlent dessus presque constamment. c'est irrespirable.

précision: j'avais coupé le contact avec elle (eux) étant à Paris. elle ne le gérait pas, m'envoyait plein de messages. en revenant, je me disais que ce serait cordial. mais apparemment, "mon attitude est violente" (selon elle) et justifie donc que je sois insultée/comprimée au quotidien. elle m'a carrément conseillé de "souffrir en silence". merci bien.

mes questions:

- étant hébergée à titre gratuit, puis-je (comment) faire reconnaître mes droits, ou je n'ai rien à dire car sinon, je suis à la rue ? >par exemple, un verrou est-il obligatoire ?
- qu'est-ce qui, ici, serait constitutif d'un délit, que je puisse au moins les avertir ? (pour que ce harcèlement cesse.) avec quelles preuves ? (c'est leur parole contre la mienne, lui n'assume pas ce qu'il dit, et me fait passer pour une folle).
- à qui m'adresser, qui pourrait leur mettre un stop ? une amie m'a parlé d'un médiateur/conciliateur, qu'en pensez-vous ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Pourquoi mettre "mère" entre "" ?

Vous pouvez poser votre propre verrou sur votre porte. Mais surtout trouvez un autre logement rapidement (foyer ou autre).

Vous pouvez porter plainte pour les violences, toutefois il faut des preuves, ou des témoins. Si ce n'est pas le cas, donc ce sera votre parole contre celle de votre mère et son compagnon.

Vos parents (quid de votre père ?) sont redevables d'une obligation alimentaire si vous n'avez pas de ressources. Ceci peut être une pension alimentaire, ils ne sont pas obligés de vous héberger.

Consultez rapidement le CCASS de votre commune afin de recevoir les aides possibles.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Vous n'avez pas de droits en tant que personne hébergée gratuitement, à part celui de ne pas être expulsée sauvagement de ce qui est votre domicile.

Votre mère et son compagnon sont libres d'accéder à tout moment à toute pièce de leur domicile, y compris la chambre mise à votre disposition.

Dans ce que vous décrivez, ce qui est illégal est l'attitude qui s'apparente à une forme de harcèlement, mais ce sera presque impossible à démontrer, et le fait d'avoir jeté vos chaussures.

Votre situation est précaire, car votre présence dans ce logement n'est légitime que tant que votre mère et son compagnon sont d'accord. Ils n'ont juridiquement pas le droit de vous expulser sauvagement, mais s'ils changent d'avis ils peuvent saisir la justice pour vous faire expulser et se faire indemniser.

Pour le reste, une médiation ou une conciliation ne sera utile que s'il y a une volonté de trouver une solution des deux côtés.

Je rejoins Yapasdequoi, voyez d'urgence les services sociaux, l'idéal serait de trouver un logement ailleurs.

Si votre état de santé est dégradé par cette pression, une attestation médicale aidera peut-être.